

La Préfecture mobilise ses ressources pour les SDF

Certains SDF sont encore dans les rues de Besançon alors que nous terminons la troisième semaine de confinement. Les services de la Préfecture ont pris les choses en main. Grâce à la veille mobile, la majorité d'entre eux a été placée en hébergement. Certains refusent encore cette solution.

Par Paul-Henri PIOTROWSKY – ER 6/04/2020



Les SDF hébergés devront remplir l'attestation dérogatoire lorsqu'ils sortent dans la journée, pour chercher de l'aide alimentaire par exemple. Photo ER /Ludovic LAUDE

Le contexte sanitaire a poussé les services de la [Préfecture](#) vers les personnes en situation précaire à Besançon, notamment les SDF, qui occupent encore l'espace public alors qu'ils devraient être à l'abri. Ils ne bénéficient d'aucune autorisation particulière à se retrouver dehors en ces temps où tout le monde cherche à se protéger, excepté pour faire des courses de première nécessité.

« Nos veilles mobiles n'ont pas cessé, depuis plus de deux semaines, d'aller au-devant d'eux », insiste Annie Tourolle, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ([DDCSPP](#)). « Elles leur ont proposé des hébergements. » Un centre d'hébergement spécialisé pour les SDF diagnostiqués COVID+, dont l'état de santé ne nécessite pas d'hospitalisation, a également été mis en place. Aucun ne serait concerné pour le moment. « Ils ont été 16 à y répondre favorablement. Ceux-ci devront remplir l'attestation dérogatoire s'ils veulent sortir dans la journée. Onze autres préfèrent rester libres. Ce noyau est très difficile à convaincre. »

Soutenus par les bénévoles et l'aide alimentaire

D'après les bénévoles d'associations qui connaissent bien ces derniers, l'idée d'être enfermés les rebute profondément. Personne ne peut les y contraindre, d'autant plus qu'ils possèdent souvent un ou plusieurs chiens. « Ils ne veulent pas s'en séparer », comprend Annie Tourolle. « Pour les médecins, il n'y a pas plus de risques à les laisser dans la rue qu'à les placer en appartement partagé alors qu'ils ne suivent pas tous des règles sanitaires strictes.

La DDCSPP est pourtant en lien avec la SPA de Besançon, qui peut volontiers recueillir les animaux ou les confier à la fourrière pour le cas où le refuge serait complet. « Ils n'ont pas à régler les frais de garde, nous nous en chargeons jusqu'à la fin du confinement. Ils pourront les récupérer sans soucis », assure la directrice de la DDCSPP.

Le CCAS, la municipalité et les associations, y compris dans les quartiers, leur fournissent de l'aide alimentaire. Les bénévoles, comme ceux de Julienne Javel, rue Champrond, sont en nombre suffisant et rompus à ce type d'exercice. Ils soutiennent les SDF, qu'ils soient à la rue ou hébergés.